



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 069-216902569-20241218-V_DEL_241218_15-DE



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **18 décembre 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	4	9

Date de convocation le **12 décembre 2024**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Fatma **FARTAS**

V_DEL_241218_15

Attribution de subvention au CCAS au titre de l'exercice 2025

Rapporteur: Monsieur GOMEZ

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Monique **MARTINEZ**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Philippe **MOINE**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Vaulx-en-Velin est un établissement public administratif, dirigé par un conseil d'administration présidé par la Maire de la commune.

Il est chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS coordonne l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité et de la gérontologie et développe différentes actions pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Les habitants de la commune y sont conseillés sur les droits sociaux, orientés vers les partenaires locaux ou directement pris en charge.

Il se mobilise spécifiquement dans la lutte contre l'exclusion (notamment aides alimentaires) et le soutien au logement (notamment des personnes âgées et des familles en difficultés).

Afin de permettre au CCAS de continuer à mettre en œuvre et développer sa politique d'action sociale sur le territoire de la commune, il est proposé de lui attribuer une subvention générale de fonctionnement au titre de l'exercice 2025. Les travaux de préparation budgétaire de la Ville et du CCAS étant en cours à date de présentation de ce rapport, il est proposé de reconduire le montant voté lors du budget primitif 2024, soit 1 620 036 €.

La subvention sera versée en plusieurs fois au rythme des demandes de versement du CCAS. Le montant voté est un montant maximum, le dernier versement sera ajusté en fonction du vote du budget primitif et des besoins réels du CCAS constatés en fin d'année 2025.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- attribuer, au titre de l'année 2025, une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 1 620 036 € au CCAS de Vaulx-en-Velin, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2025, nature 657362 – fonction 420.

LE CONSEIL MUNICIPAL**Après avoir délibéré, décide,**

- d'attribuer, au titre de l'année 2025, une subvention générale de fonctionnement d'un montant de 1 620 036 € au CCAS de Vaulx-en-Velin, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2025, nature 657362 – fonction 420.

Suffrages exprimés	34	
Vote(s) Pour	34	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGE , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , Mustapha USTA , Richard MARION , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le mercredi 18 décembre 2024.



La secrétaire de séance

Fatma FARTAS